



## Centre Communal d'Action Sociale

<p>DEPARTEMENT : SEINE-ET-MARNE</p> <p>COMMUNE : CHAMPS-SUR-MARNE</p>	<p><b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE</b></p>
<p><u>Date de convocation</u> : 06/02/2026</p> <p><u>Nombre de membres</u>: En exercice : 15 Présents : 8 Absent excusé et représenté : 0 Absents excusés : 3 Absents : 4 Votants : 8</p> <p><b>01/ OBJET :</b> <b>BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2026</b></p>	<p>L'an deux mille vingt-six, le 18 février, à 18 heures 00 le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Champs-sur-Marne, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Florence BRET-MEHITO, Vice-présidente.</p> <p><b>Présents</b> : Mme Florence BRET-MEHINTO, Mme Corinne LEGROS-WATERSCHOOT, Mme Nicole LAFFORGUE, Mme Marie SOUBIE-LLADO, Mme Christine DESPLAT, Mme Nadine BOST-JAAS, M. Nathaniel GUEDZE, Mme Lolita AMONLES.</p> <p><b>Absent excusé et représenté</b> : /</p> <p><b>Absents excusés</b> : Mme Maud TALLET, Mme Julie GOBERT, M. Georges MARY</p> <p><b>Absents</b> : M.Karim KHERFOUCHE, , Mme Lucie KAZARIAN, M. Foster ABU, M. Jean-Claude LOUCHART</p> <p style="text-align: center;">_____</p> <p><b>VU</b> le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 1612-1, L. 1612-2 et L. 2312-1,</p> <p><b>VU</b> l'instruction budgétaire M14,</p> <p><b>VU</b> la délibération n° 02 du Conseil d'Administration du 10 décembre 2025 prenant acte de la tenue du Rapport d'Orientations Budgétaires (R.O.B.) lors de cette séance,</p> <p><b>CONSIDERANT</b> que le Budget Primitif du C.C.A.S. doit être voté par le Conseil d'Administration dans les deux mois suivant le R.O.B.,</p> <p><b>AYANT ENTENDU</b> l'exposé de son rapporteur, Florence BRET-MEHINTO, Vice-présidente,</p> <p style="text-align: center;"><b>Après en avoir délibéré,</b></p> <p style="text-align: center;"><b>LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,</b> <b>A l'unanimité,</b></p> <p><b>ADOpte</b> le Budget Primitif de l'exercice 2026 qui s'équilibre comme suit (chapitres et balance générale) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Section de <b>Fonctionnement</b> arrêtée en dépenses et recettes à : 171 744,29 €,</li> <li>• Section d'<b>Investissement</b> arrêtée en dépenses et recettes à : 21 210,07 €.</li> </ul>

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations du Conseil d'Administration.

Le Président certifie que le présent extrait, conforme au registre des délibérations a été transmis à la Sous-préfecture de Torcy, le

**25 FEV. 2026**

publié ou notifié ce même jour:

**26/02/26**

La Vice-présidente du C.C.A.S.,

Ville de Champs-sur-Marne

Tél. : 01 64 73 43 30  
Florence BRET-MEHINTO

Fait à Champs-sur-Marne, le 19 février 2026.

La Vice-présidente du C.C.A.S.,



Florence BRET-MEHINTO

Le présent acte administratif peut être contesté par voie de recours devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Sous-préfecture, et/ou de sa publication ou notification.